

BAREME HONORAIRES

IMMOBILIER TRADITIONNEL ET ANCIEN

*Barème d'honoraires de **ALEXANDRE MATHIEU** - Agent commercial indépendant - **RSAC N° 834 633 703 00014** - **MELUN***

A l'exclusion du neuf (VEFA), commerces et immobilier d'entreprise. Il est précisé que dans le cadre de délégation de mandat consentie par un autre professionnel de l'immobilier (agence, promoteur, notaire). Le barème applicable reste celui de l'agence titulaire du mandat ou celui du promoteur ou du notaire.

Honoraires payables à la conclusion de l'acte authentique
Honoraires à la charge du vendeur (sauf convention contraire précisée dans le mandat)

HONORAIRES DE TRANSACTION VENTE TTC

PRIX DE VENTE			MONTANT HONORAIRES	PRIX DE VENTE			MONTANT HONORAIRES		
De	0 €	à	29 999 €	4 500 €	De	237 500 €	à	244 999 €	4,40 %
De	30 000 €	à	54 999 €	5 000 €	De	245 000 €	à	252 499 €	4,40 %
De	55 000 €	à	64 999 €	5 000 €	De	252 500 €	à	259 999 €	4,40 %
De	65 000 €	à	75 499 €	5 000 €	De	260 000 €	à	267 499 €	4,20 %
De	75 500 €	à	79 999 €	5 000 €	De	267 500 €	à	274 999 €	4,20 %
De	80 000 €	à	87 499 €	5 500 €	De	275 000 €	à	282 499 €	4,20 %
De	87 500 €	à	94 999 €	6 000 €	De	282 500 €	à	289 999 €	4,20 %
De	95 000 €	à	102 499 €	5,80 %	De	290 000 €	à	297 499 €	4,00 %
De	102 500 €	à	109 999 €	5,70 %	De	297 500 €	à	304 999 €	4,00 %
De	110 000 €	à	117 499 €	5,60 %	De	305 000 €	à	312 499 €	4,00 %
De	117 500 €	à	124 999 €	5,50 %	De	312 500 €	à	319 999 €	4,00 %
De	125 000 €	à	132 499 €	5,40 %	De	320 000 €	à	327 499 €	4,00 %
De	132 500 €	à	139 999 €	5,20 %	De	327 500 €	à	334 999 €	4,00 %
De	140 000 €	à	147 499 €	5,00 %	De	335 000 €	à	342 499 €	4,00 %
De	147 500 €	à	154 999 €	4,80 %	De	342 500 €	à	349 999 €	4,00 %
De	155 000 €	à	162 499 €	4,60 %	De	350 000 €	à	357 499 €	4,00 %
De	162 500 €	à	169 999 €	4,40 %	De	357 500 €	à	364 999 €	4,00 %
De	170 000 €	à	177 499 €	4,40 %	De	365 000 €	à	372 499 €	4,00 %
De	177 500 €	à	184 999 €	4,40 %	De	372 500 €	à	379 999 €	4,00 %
De	185 000 €	à	192 499 €	4,40 %	De	380 000 €	à	387 499 €	4,00 %
De	192 500 €	à	199 999 €	4,40 %	De	387 500 €	à	400 000 €	4,00 %
De	200 000 €	à	207 499 €	4,40 %	De	400 001 €	à	750 000 €	3,80 %
De	207 500 €	à	214 999 €	4,40 %	De	750 001 €	à	1 500 000 €	3,50 %
De	215 000 €	à	222 499 €	4,40 %	De	1 500 001 €	à	3 000 000 €	3,00 %
De	222 500 €	à	229 999 €	4,40 %	De	3 000 001 €	à	6 000 000 €	2,80 %
De	230 000 €	à	237 499 €	4,40 %	De	Supérieur	à	6 000 001 €	2,50 %

Dans le cadre d'un mandat de recherche les honoraires seront payables par l'acquéreur, les tarifs seront identiques au barème cité ci-dessus.

La dérogation au barème ne doit être qu'exceptionnelle et uniquement à la baisse pour des affaires particulières liées aux spécificités du marché local et des caractéristiques du bien proposé à la vente conformément à la note de préconisations de la DGCCRF suite à Arrêté du 10/01/2017.

BAREME HONORAIRES

IMMOBILIER COMMERCIAL

Barème d'honoraires de **ALEXANDRE MATHIEU** - Agent commercial indépendant - **RSAC N° 834 633 703 00014 - MELUN**

Il est précisé que dans le cadre de délégation de mandat consentie par un autre professionnel de l'immobilier (agence, promoteur, notaire).
Le barème applicable reste celui de l'agence titulaire du mandat ou celui du promoteur ou celui du notaire.

Honoraires payables à la conclusion de l'acte authentique
Honoraires à la charge du vendeur (sauf convention contraire précisée dans le mandat)

HONORAIRES DE TRANSACTION VENTE TTC

PRIX DE VENTE		HONORAIRES HT		HONORAIRES TTC France métropolitaine		HONORAIRES TTC DOM-TOM	
De	0 €	à	49 999 €	4 500 €		4 882,50 €	
De	50 000 €	à	199 999 €	9 %		10,8 %	
De	200 000 €	à	399 999 €	8 %		9,6 %	
De	400 000 €	à	599 999 €	7 %		8,4 %	
De	600 000 €	à	799 999 €	6 %		7,2 %	
	Supérieur	à	800 000 €	5 %		6 %	
				5 %		5,425 %	

Taux de TVA applicable de 20 % en métropole / de 8,5% dans les DOM-TOM au 1er octobre 2021

Dans le cadre d'un mandat de recherche les honoraires seront payables par l'acquéreur, les tarifs seront identiques au barème cité ci-dessus.

La dérogation au barème ne doit être qu'exceptionnelle et uniquement à la baisse pour des affaires particulières liées aux spécificités du marché local et des caractéristiques du bien proposé à la vente conformément à la note de préconisations de la DGCCRF suite à Arrêté du 10/01/2017.

BAREME HONORAIRE

IMMOBILIER TRADITIONNEL ET ANCIEN

Barème d'honoraires de **ALEXANDRE MATHIEU** - Agent commercial indépendant - **RSAC N° 834 633 703 00014 - MELUN**

HONORAIRES DE LOCATION TTC

Les honoraires sont répartis entre le bailleur et le locataire sans que ce montant dépasse le plafond prévu (article 5 de la loi n°89-462)

A CHARGE DU LOCATAIRE

Mission : Visites, conseils et aide à la constitution du dossier

- **9 € TTC le M²** : PARIS et sa petite couronne.
- **7 € TTC le M²** : AJACCIO, ANNECY, ARLES, BASTIA, BAYONNE, BEAUVAIS, BORDEAUX, DRAGUIGNAN, FREJUS, ANNEMASSE, GRENOBLE, LA ROCHELLE, LA TESTE DE BUCH, ARCACHON, LILLE, MARSEILLE, AIX EN PROVENCE, MEAUX, MENTON, MONTPELLIER, NANTES, NICE, SAINT NAZAIRE, SETE, STRASBOURG, THONON LES BAINS, TOULON ET TOULOUSE.
- **5 € TTC le M²** : Pour le reste du territoire.

Déduction faite d'une valeur équivalente à 10% des plafonds légaux du fait de la non rédaction du bail de location par BSK.

A CHARGE DU BAILLEUR

Mission : Promotion du bien, recherche de locataires, visites des candidats locataires, visites du preneur (pour la valeur de 50% charge bailleur équivalente au montant plafonné* dédié à cette prestation), conseils et négociation, assistance pour la constitution du dossier de location du preneur (pour la valeur de 50% charge bailleur équivalente au montant plafonné* dédié à cette prestation), présentation(s) du(des) dossier(s) de location.

* *Equivalente au montant facturé au locataire dont le plafond est indexé à la zone où se situe le logement ainsi qu'à sa superficie habitable.*

Barème identique à celui du locataire.

PRESTATIONS NON INCLUSES DANS NOS HONORAIRES DE LOCATION

Rédaction de l'état des lieux et du contrat de bail.

INFORMATION DU CLIENT SUR LES FRAIS LIES A LA REDACTION DE L'ETAT DES LIEUX ET A LA REDACTION DU BAIL DE LOCATION D'HABITATION

- La rédaction de l'état des lieux peut être établi sans frais sous la responsabilité du bailleur ou avec frais si cette prestation est réalisée sous la responsabilité d'un cabinet de gestion, un notaire, un huissier ou un spécialiste habilité. Dans le second cas, les frais seront répartis pour 50% à la charge du bailleur et 50% à la charge du locataire sans pour autant dépasser la valeur légale plafonnée par décret fixée à 3 euros par mètre carré de surface habitable du logement en ce qui concerne la partie à la charge du locataire.

- La rédaction du contrat de bail de location peut être établi sans frais sous la responsabilité du bailleur ou avec frais si cette prestation est réalisée sous la responsabilité d'un cabinet de gestion, un notaire, un huissier ou un spécialiste habilité. Dans le second cas, les frais seront répartis pour 50% à la charge du bailleur et 50% à la charge du locataire.

HONORAIRES DE TRANSACTION LOCATIVE COMMERCIALE ET PROFESSIONNELLE

2 mois de loyer HT mensuel à la charge du locataire sauf dans le cadre de délégation de mandat consenti par un autre professionnel de l'immobilier (agence, gestionnaire, notaire, etc.). Le barème applicable reste celui du titulaire du mandat (agence, gestionnaire, notaire, etc.).

Nota : L'agent commercial du réseau BSK IMMOBILIER n'est pas habilité à rédiger un avenant contrat, un compromis de vente, un bail de location ou un état des lieux. De tels documents engageant les parties peuvent être rédigés par un notaire, un huissier ou un avocat. Nos honoraires sont dus à la réalisations de l'acte authentique de vente (transactions immobilières) ou le jour de la signature du bail de location et directement payés par le donneur d'ordre ou le Mandat prévu au contrat de mandat ou sur l'avant contrat contre remise d'une facture d'honoraires dûment libellé au débiteur. Le réseau BSK IMMOBILIER ne perçoit aucun fond, titre, effet ou valeur de la part de ses clients à la réservation. Nos tarifs sont rédigés toutes taxes comprises (TVA ou taxe en vigueur inclus).